



VILLE DE / TOWN OF
BARKMERE

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE BARKMERE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 275

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Barkmere :

QUE lors de la séance ordinaire du 21 janvier 2023, le Conseil de la Ville de Barkmere a adopté le Règlement 275 établissant les taux de taxes générales et spéciales de la Ville de Barkmere pour l'année 2023.

QUE l'original du Règlement 275 est conservé dans les archives municipales, au bureau municipal situé au 199, chemin Barkmere, où il peut être consulté aux heures et aux jours normaux d'ouverture ou en consultant le site internet de la Ville de Barkmere.

QUE le Règlement 275 entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À Barkmere, Québec, ce 31^e jour du mois de janvier 2023.

Martin Paul Gélinas
Directeur général et secrétaire-trésorier



VILLE DE / TOWN OF
BARKMERE

TOWN OF BARKMERE RATEPAYERS

PUBLIC NOTICE

ENTRY INTO FORCE OF BYLAW 266

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Director General and Secretary-Treasurer of the Town of Barkmere,

THAT at the meeting on January 21st, 2023, the Council of the Town of Barkmere adopted the Bylaw 275 establishing the general and special tax rates of the Town of Barkmere for fiscal year 2023.

THAT the original Bylaw 275 is preserved in the municipal archives, the Town Hall is located at 199, Barkmere road, where it can be viewed in normal days and hours of operation.

THAT the Bylaw 275 enter into force the day of its publication.

GIVEN AT Barkmere, Québec, this 31st day of January 2023.

Martin Paul Gélinas
Director General and Secretary-Treasurer

Certificat de publication d'un avis public

Je, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Ville de Barkmere, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public concernant l'entrée en vigueur **du présent règlement 275** en en affichant une copie sous forme prescrite par le règlement 247 concernant la publications des avis municipaux de la ville de Barkmere sur le site internet www.barkmere.ca suivi d'une signification de cet affichage par courriel à toutes les adresses de la banque d'adresses de courriel de la ville de Barkmere.

DONNÉ À Barkmere, Québec, ce 31^e jour du mois de janvier 2023



*Me Martin Paul Gélinas
Directeur général et secrétaire-trésorier*